

**Compte-rendu  
Séance du Conseil Municipal  
du 27/08/2014**

**Présents :** Laurent Martin, Vincent Chantreau, Didier Chapoulie, , Gisèle Chevallier, Jacques Demeuzoy, Jean-Claude Foursac, Catherine Perrot, Bernard Raffy, Isabelle Theron

**Absents excusés :** Jean-Louis Chauviagnet, Jean-Charles Mazeyrac

Le quorum étant atteint, la séance peut débuter (20 heures).

**Exposé 1 : Adhésion de la commune au service de médecine de prévention – Autorisation à signer la convention avec le centre départemental de gestion de la fonction publique du LOT.**

Alors que la commune cotise auprès du centre départemental de gestion de la fonction publique du Lot, les 5 salariés de la commune ne bénéficient pas encore des services de la médecine du travail.

Afin d'être en conformité avec l'article 108-2 de la loi du 26 janvier 1984, il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser l'adhésion de la commune au Service de médecine préventive du Centre de Gestion du Lot.

Le Conseil Municipal adopte cette décision à l'unanimité.

**Exposé 2 : Finalisation reprise des concessions à l'état d'abandon**

La commune a engagé il y a plus de huit ans une procédure de reprise de concessions à l'abandon. Ce dossier complexe initié par M. J. Rouziès a été confié à la Société ELABOR.

Vingt-quatre tombes figurent désormais au patrimoine communal et seront remises en état de propreté et de solidité par une société extérieure et / ou par la Commune.

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser le Maire à prendre un arrêté municipal de reprise des terrains affectés aux concessions et de remise en service de ces derniers.

Cette délibération sera exécutoire de plein droit dès sa publication, par voie d'affichage, à la mairie et au cimetière et transmise à la Préfecture du Lot à Cahors ou la Sous-Préfecture de Figeac.

Le Conseil Municipal adopte cette décision à l'unanimité.

### **Exposé 3 : Désignation des commissaires pour siéger à la commission communale des impôts directs**

Une liste de 24 personnes qui répondent à des critères bien précis dans le cadre de la composition de la Commission Communale des Impôts Directs ( CCID ) est proposée aux membres du Conseil. Cette liste comprend des commissaires titulaires et des commissaires suppléants. Parmi ces vingt-quatre personnes , seules douze seront désignées par le Préfet pour siéger à la CCID.

Le Conseil Municipal valide cette liste.

### **Exposé 4 : Création d'un poste d'adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet**

Suite à la délibération du 4 juin 2014 visant à l'ouverture d'une Agence postale à Fons par le biais d'une convention avec la Poste, un poste d'adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe à temps partiel , soit 16 heures hebdomadaires, doit être créé. Il sera occupé par Madame Patricia Colin qui partagera ses fonctions entre la Poste et la boulangerie.

Néanmoins, le salaire de l'agent recruté sera intégralement remboursé par la Poste qui contribue par là-même à la revitalisation de la commune.

Le Conseil municipal adopte cette décision à l'unanimité.

### **Questions diverses :**

#### **Horaires de la Mairie :**

A compter du 02 septembre Monsieur Gérard Cieslik prendra ses fonctions d'Attaché Territorial à la Mairie. Les horaires d'ouverture au public seront les suivants : lundi et mercredi de 13 heures à 19 heures.

**Ecole** : Tous les travaux ont été réalisés, l'école sera prête pour la rentrée. Une dernière séance avec les intervenants prévus sur les activités périscolaires aura lieu le vendredi 29 août à 18 heures.

**Gîte :** Il faudra prévoir la réparation du toit (trente-huit tuiles à changer) et du puits.

**Salles des fêtes :** Il reste encore à trouver un artisan pour repeindre les piliers et réparer le bandeau.

L'ordre du jour étant épuisé la Séance du Conseil est levée à 21 h 30.